

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communes-en-Montagne

REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

AM_2016_07

Délégation de fonction à M. Daniel VERNEREY, conseiller municipal

Le Maire de Mignovillard,

- Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2122-18, qui confère le pouvoir au maire de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints,
- Vu** la délibération du conseil municipal du 4 janvier 2016, fixant à 4 le nombre des adjoints au maire de la commune nouvelle,
- Vu** le procès-verbal d'élection du maire et des adjoints du 4 janvier 2016,

Considérant que le Maire et les adjoints sont tous titulaires d'une délégation et que, pour le bon fonctionnement du service, il convient de donner délégation à M. Daniel VERNEREY, conseiller municipal,

ARRÊTE

Article 1^{er} : M. Daniel VERNEREY, conseiller municipal, est délégué pour intervenir dans les domaines suivants : forêt et bois.
Cette délégation n'entraîne pas de délégation de signature des documents.

Article 2 : M. le Maire de Mignovillard et le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'intéressée et dont copie sera transmise à M. le Préfet.

Mignovillard, le 4 janvier 2016

Le Maire,

Florent SERRETTE

